

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN**

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu habituel des séances du Conseil, le lundi 4 avril 2016 à 20h. À laquelle séance étaient présents(es) les conseillers(ères) mesdames Dolorès Bouchard, Suzanne Tremblay et messieurs Marius Coté, Alain Jean et Dave Pigeon tous formant quorum sous la présidence du maire Madame Marnie Perreault.

Était aussi présent monsieur Martin Perron Directeur général/secrétaire-trésorier. 11 citoyens et citoyennes assistent à la séance.

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE - 20H05**

**201604-04.01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Dolorès Bouchard, appuyée par madame Suzanne Tremblay et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé tout en laissant le point 17 « AUTRES SUJETS » ouvert.

**201604-04.02 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay, appuyée par monsieur Alain Jean et résolu à l'unanimité que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 mars 2016 et de la séance extraordinaire du 16 mars à 18h soient adoptés, avec dispense de lecture.

**201604-04.03 ADOPTION DES COMPTES DU MOIS DE MARS 2016**

Il est proposé par monsieur Dave Pigeon, appuyé par monsieur Alain Jean et résolu à l'unanimité que les comptes du mois de mars 2016 dont la liste est conservée aux archives, totalisant un montant de 80 505.52 \$, soit approuvés. Ladite liste comprend les numéros de chèques 5043 à 5083.

**201604-04.04 CORRESPONDANCE**

Le directeur-général et secrétaire-trésorier a déposé aux membres du Conseil copie de la correspondance.

**201604-04.05 AVIS DE DÉPÔT DE LA DÉMISSION DE MADAME JULIE VIEL**

Il est proposé par monsieur Marius Côté, appuyé par madame Dolorès Bouchard et résolu à l'unanimité que le Conseil reçoit la démission de la conseillère Madame Julie Viel, datée du 16 mars 2016 laissant le siège numéro 5 vacant pour une élection partielle qui sera fixée par le directeur-général et président d'élection dans les 30 jours suivant cette date.

**201604-04.06 ADHÉSION À L'UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT**

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay, appuyée par monsieur Alain Jean et résolu à l'unanimité que la municipalité adhère et demeure membre de l'Unité Régionale du Loisir et du Sport pour un montant de 150\$ pour l'année 2016-2017.

**201604-04.07 ADOPTION DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE EN SÉCURITÉ INCENDIE**

CONSIDÉRANT que la MRC de Rimouski-Neigette, en tant qu'autorité régionale, révise actuellement le schéma de couverture de risque en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT l'article 16 de la Loi sur la Sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que les plans de mise en œuvre doivent être adoptés par les autorités locales avant le dépôt du projet au ministre;

Il est proposé par monsieur Alain Jean, appuyé par monsieur Dave Pigeon et résolu à l'unanimité, que la municipalité de Saint-Fabien adopte son plan de mise en œuvre du projet de la première révision de schéma de couverture de risque en sécurité incendie, préparé par la MRC de Rimouski-Neigette en collaboration avec la municipalité, en conformité avec les orientations ministrielles.

#### **201604-04.08 PARADE DU 150<sup>e</sup> DE ST-MATHIEU-DE-RIOUX**

Il est proposé par madame Dolorès Bouchard, appuyée par madame Suzanne Tremblay et résolu à l'unanimité, que la municipalité soit représentée lors du 150<sup>e</sup> anniversaire de St-Mathieu-de-Rioux qui se tiendra le 31 juillet à 13h30, en élaborant un char allégorique à traction animale.

#### **201604-04.09 NOUVEAU DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL/AVENUE D'ASTOUS, 7<sup>e</sup> ET 8<sup>e</sup> RUES – BUDGET D'HONORAIRES NORDA STELLO**

ATTENDU la conception d'un bassin de rétention sec comme mesure de gestion des eaux pluviales;

ATTENDU que les activités suivantes restent à être effectuées par Norda Stello afin de compléter la demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques : mettre à jour la fiche technique du trop-plein sur la route 132 Ouest, définir des mesures compensatoires déterminées dans le cadre d'un plan de gestion des débordements (bassin de rétention) et démontrer que les exigences du projet de la station d'épuration seront respectées;

Il est proposé par monsieur Dave Pigeon, appuyé par monsieur Marius Côté et unanimement résolu que la municipalité approuve le budget d'honoraires pour la conception d'un bassin de rétention sec comme mesure de gestion des eaux pluviales et pour compléter la demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques.

#### **201604-04.10 CLUB OPTIMISTE DE SAINT-FABIEN – SOUPER BÉNÉFICE**

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay, appuyée par madame Dolorès Bouchard et unanimement résolu que la municipalité octroie un don de 100\$ au Club Optimiste de Saint-Fabien dans le cadre du Souper-bénéfice Patrick Coulombe, samedi le 4 juin 2016.

#### **201604-04.11 CORPORATION DU VIEUX THÉÂTRE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ET ENGAGEMENT**

ATTENDU l'élaboration d'un projet de réfection du Vieux Théâtre de Saint-Fabien et la volonté de la municipalité de voir à sa réalisation;

ATTENDU les études produites à cet effet à ce jour;

Il est proposé par monsieur Marius Côté, appuyé par monsieur Dave Pigeon et unanimement résolu que la municipalité adopte le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications, de même qu'au Fonds canadien pour les espaces culturels de Patrimoine Canada.

MP

Que la municipalité de Saint-Fabien participe au financement du projet de rénovation du Vieux Théâtre pour 150 000\$ (somme incluse dans la part issue du milieu totalisant 215 360\$). Ce qui équivaut à 10% du montant global du projet évalué à 2 153 610\$. La révision de l'étude conceptuelle ayant pour but de compléter le carnet de santé du bâtiment exigé par les ministères est réalisée par la firme d'architecte Goulet & Lebel.

#### **201604-04.12 JOURNÉES DE LA NATURE 2016 – DISTRIBUTION D'ARBRES**

Il est proposé par madame Dolorès Bouchard, appuyée par monsieur Alain Jean et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Fabien s'inscrive dans la programmation des Journées de la nature qui se tiendront du 20 au 23 mai 2016 en référence à la proclamation du mois de l'arbre à l'échelle provinciale en offrant gratuitement des arbres aux résidents intéressés. Une date sera fixée et communiquée ultérieurement pour en faire la distribution.

#### **201604-04.13 PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME – RÈGLEMENT 484**

Il est proposé par monsieur Marius Côté que la municipalité donne un avis de motion de l'adoption du règlement 484 lors d'une séance ultérieure, permettant de modifier le plan d'urbanisme de la municipalité de Saint-Fabien. Elle abroge la résolution numéro 201603-09 de la séance du 7 mars 2016, en raison d'une erreur dans son libellé initial.

#### **201604-04.14 PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE RÈGLEMENT 485**

Il est proposé par monsieur Dave Pigeon que la municipalité donne un avis de motion de l'adoption du règlement 485 lors d'une séance ultérieure, permettant de modifier le découpage des zones Ad-8, de créer une nouvelle zone Ad-10 et de permettre les usages industriels à la transformation primaire du bois dans la zone Ad-10. Elle abroge la résolution numéro 201603-10 de la séance du 7 mars 2016, en raison d'une erreur dans son libellé initial.

#### **201604-04.15 RENCONTRE SOCIALE MRC-RIMOUSKI-NEIGETTE**

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay, appuyée par monsieur Dave Pigeon et résolu à l'unanimité que la municipalité participe financièrement à la rencontre sociale de la MRC Rimouski-Neigette en offrant gracieusement la location d'une salle pour la tenue de l'événement ainsi que le vin d'honneur pour un maximum de 300\$.

#### **201604-04.16 AJOUT AU RÈGLEMENT NO. 482 SUR L'OUVERTURE DES CHEMINS POUR LA CIRCULATION AUTOMOBILE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN POUR LA SAISON HIVERNALE**

Il est proposé par monsieur Alain Jean, appuyé par monsieur Marius Côté et résolu à l'unanimité que la municipalité ajoute à son règlement no. 482 portant sur l'ouverture des chemins pour la circulation automobile sur le territoire de la municipalité de Saint-Fabien pour la saison hivernale, article 4, le libellé suivant : « *L'accès est interdit du 15 octobre au 15 mai* ».

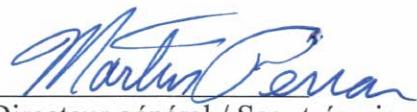
#### **201604-04.17 PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Vieux Théâtre
- 3<sup>e</sup> rue, glace accumulée
- Régionalisation du service incendie
- Taxes d'eau spéciale

**201604-04.18 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dave Pigeon, appuyé par Madame Suzanne Tremblay, lèvent la séance à 20h43.

  
Yannick  
Maire

  
Martin Perron  
Directeur général / Sec.-trésorier